



# CARNET DU SAVOIR

**Stratégies pour surmonter  
les obstacles à la formation  
et à l'éducation des  
Canadiens présentant  
un handicap**

7 octobre 2009

Les droits à l'égalité des Canadiens atteints d'un handicap sont légalement protégés en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. La section 15 de la Charte stipule que devant la loi, toutes les personnes sont égales et ont droit à la même protection « *indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques* ».

En outre, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* exige des employeurs et des fournisseurs de services sous compétence fédérale qu'ils s'adaptent — à moins de contrainte excessive — aux besoins des personnes atteintes d'une déficience physique ou mentale. Ces dispositions, de même que d'autres lois promulguées par les gouvernements fédéral et provinciaux, reposent sur le fait que tous reconnaissent qu'une société civile doit prendre toutes les mesures possibles pour assurer que chacun y participe pleinement, peu importe ses capacités physiques ou mentales. Depuis 30 ans, des efforts considérables ont été consacrés à assurer l'accessibilité physique des lieux aux personnes handicapées, par exemple à l'aide de rampes d'accès ou d'appareils élévateurs. Cela dit, favoriser l'accès à la formation en milieu de travail et à l'éducation des adultes constitue également un moyen d'encourager la participation des Canadiens handicapés à la vie active.

### Participation des Canadiens handicapés à la vie active

Selon Statistique Canada, 4,4 millions de Canadiens (ou 14 % de la population) sont atteints d'un handicap et, pour la plupart d'entre eux, une pleine participation au marché du travail reste difficile<sup>2</sup>. Ainsi, 75 % des Canadiens âgés de 15 ans à 64 ans n'ayant pas déclaré de déficience occupent un emploi, contre 51 % de ceux qui ont déclaré une déficience (voir la Figure 1)<sup>3</sup>.

### Obstacles à la participation à la vie active et à l'emploi

De la mobilité restreinte aux pratiques d'embauche discriminatoires, plusieurs barrières se dressent devant les Canadiens atteints d'une déficience souhaitant entrer sur le marché du travail.

Une formation et des compétences inadéquates peuvent également constituer des obstacles invisibles pour ceux qui présentent une déficience. Selon Statistique

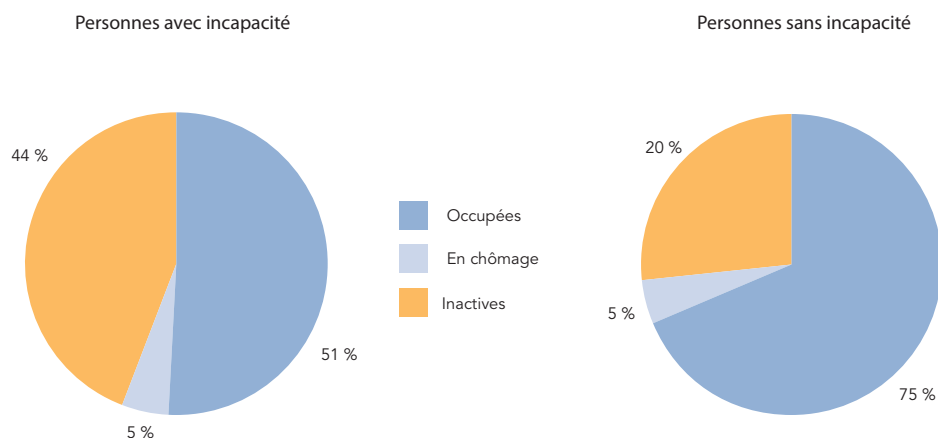
#### Les déficiences au sein de la population canadienne

Lors du recensement de 2006, 4,4 millions de Canadiens ont déclaré que leurs activités quotidiennes étaient limitées par leur état physique ou un problème de santé. Parmi ces états physiques ou ces problèmes de santé, on compte :

- des déficiences physiques liées à l'ouïe, à la vue, à la parole, à la mobilité, à l'agilité ou à la douleur;
- des déficiences cognitives liées à l'apprentissage ou à la mémoire;
- des déficiences développementales;
- des déficiences psychologiques.

Chez les adultes, les déficiences les plus fréquentes sont liées à la douleur, à la mobilité et à l'agilité : près de trois millions d'adultes (11 % de la population adulte) ont déclaré au moins une déficience de ce type<sup>1</sup>.

**Figure 1:**  
Taux de participation à la vie active des Canadiens handicapés et non handicapés



Source : Statistique Canada, Enquête de 2006 sur la participation et les limitations d'activités : L'expérience de travail des personnes avec incapacité au Canada

Canada, 17 % des Canadiens handicapés qui sont chômeurs ou inactifs ont déclaré que le manque de formation adéquate les empêchait d'accéder au marché du travail<sup>4</sup>. Les Canadiens atteints d'une déficience présentent un niveau de littératie nettement moins élevé que les autres Canadiens — ce qui est particulièrement vrai dans le cas des personnes présentant un trouble de l'apprentissage<sup>5</sup>. De plus, les Canadiens handicapés atteignent un niveau d'instruction moins élevé que les autres. À titre d'exemple, 37 % des adultes présentant une déficience n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires, comparativement à 25 % des Canadiens sans déficience<sup>6</sup>.

Des compétences plus solides et une meilleure éducation pourraient favoriser la participation des Canadiens handicapés à la vie active et au marché du travail. Bien que les relations entre déficience, instruction, emploi et niveau de littératie s'avèrent complexes, il est clair qu'une déficience associée à un faible niveau de littératie a des répercussions accrues.

Les personnes atteintes d'une déficience rencontrent souvent des obstacles en matière d'instruction, qui entravent également leur développement sur le plan de la littératie. Ces barrières peuvent décourager les personnes handicapées de poursuivre des études, ce qui réduit leurs possibilités d'emploi. Le chômage les empêche ensuite de profiter d'occasions de mettre en pratique et de développer des compétences en littératie en milieu de travail, ce qui peut contribuer à la dégradation générale de leur niveau de littératie<sup>7</sup>.

### Les obstacles à l'éducation et à la formation des Canadiens présentant un handicap

Si des compétences plus solides et une meilleure éducation représentent la clé de la participation accrue au marché du travail, alors il est important de définir les principales barrières à l'éducation et à la formation des Canadiens présentant un handicap. En 2008, le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes du Conseil canadien sur l'apprentissage a financé une initiative de concertation communautaire sur les apprenants adultes ayant une déficience axée sur les habitants des provinces de l'Atlantique. Le Independent Living Resource Centre (ILRC) de Halifax (Nouvelle-Écosse) a été choisi pour effectuer une recherche au sein de groupes de personnes présentant une déficience de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Par l'intermédiaire d'organisations partenaires établies dans chaque province, les répondants ont dû répondre à une série de questions sur leurs déficiences personnelles, leurs expériences dans le champ de l'éducation des adultes, les obstacles qu'ils ont rencontrés en tant qu'apprenants et les stratégies et changements qu'ils recommandent pour surmonter ces obstacles<sup>8</sup>.

Voici les principaux obstacles rencontrés par les apprenants atteints d'un handicap :

- **L'accessibilité physique** : Très souvent, les immeubles ou les salles de classe étaient inaccessibles et, dans d'autres cas, aucun mode de transport public n'était accessible et les apprenants n'avaient aucun moyen de se rendre au lieu d'apprentissage.
- **Les problèmes financiers** : Les programmes et les cours étaient souvent trop coûteux pour les apprenants handicapés, qui trouvent également difficile de franchir les étapes administratives permettant d'obtenir de l'aide financière aux études.
- **Les attitudes** : Les apprenants handicapés ont déclaré que leurs enseignants ne leur permettaient pas toujours d'utiliser les ressources qui, en raison de leur handicap, leur étaient nécessaires pour apprendre, comme les preneurs de notes et du temps supplémentaire pour exécuter les examens.

## Leçons d'apprentissage : Stratégies pour surmonter les obstacles à la formation et à l'éducation des Canadiens présentant un handicap

Comment les Canadiens présentant un handicap peuvent-ils surmonter les obstacles à l'éducation et à la formation des adultes afin de développer des compétences plus solides et d'améliorer leurs résultats sur le marché du travail? Les répondants du projet de concertation communautaire de l'ILRC ont émis plusieurs recommandations dans le but de réduire les obstacles physiques et sociaux qu'ils doivent surmonter. Plusieurs thèmes communs ont été dégagés, dont l'importance :

- d'obtenir du financement accessible aux apprenants atteints d'une déficience;
- de garantir l'accès à un service de transport et aux immeubles et salles de classe;
- d'offrir d'autres modes d'apprentissage et d'évaluation;
- de mettre sur pied des réseaux de soutien par les pairs et des services pour les adultes présentant des déficiences;
- de sensibiliser les enseignants à la situation des personnes handicapées.

D'un bout à l'autre du Canada, un certain nombre d'initiatives ont réussi à aider les Canadiens handicapés à poursuivre leurs études secondaires et d'autres types de formation.

L'Association nationale des étudiants handicapés au niveau postsecondaire a mis sur pied un projet pour aider les élèves handicapés terminant leur secondaire à poursuivre leurs études dans un établissement postsecondaire. Le projet ainsi que le guide intitulé *Aller de l'avant* qui l'accompagne peuvent aider les étudiants atteints d'une déficience à faire un choix d'orientation éclairé et leur fournir l'information sur l'aide financière et les mesures d'adaptation qui leur sont offertes dans les divers établissements. Le guide dresse également la liste des ressources et des organismes non gouvernementaux pouvant aider les étudiants à surmonter les obstacles à la pleine participation aux études postsecondaires.

Les programmes de transition constituent un moyen efficace permettant aux étudiants handicapés de déterminer ce à quoi ils doivent s'attendre lorsqu'ils fréquenteront un établissement postsecondaire. Installé à Toronto, l'organisme DiscoveryAbility aide les étudiants présentant un handicap à effectuer la transition des études secondaires vers les études postsecondaires ou vers le marché du travail. DiscoveryAbility fournit de l'information sur les programmes d'enseignement postsecondaire, les carrières envisageables, les services adaptés et la formation à l'emploi.

The Independence Program (ou « T.I.P. ») aide les jeunes adultes handicapés à évaluer et à développer les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome tout en effectuant des études postsecondaires. Pendant trois

semaines, les participants vivent dans une résidence d'étudiants de l'Université de Toronto où ils apprennent à développer leur autonomie, notamment à faire l'épicerie, la cuisine, la lessive, se déplacer dans la ville au moyen des transports publics et gérer leurs propres besoins en matière de soutien.

Le programme canadien de prêt aux étudiants favorise l'accès des étudiants atteints d'une déficience permanente à l'enseignement postsecondaire en leur offrant de l'aide financière et en leur permettant de s'inscrire à moins de cours tout en conservant un statut d'étudiant à temps plein ou à temps partiel. Les étudiants handicapés peuvent également recevoir des subventions qui aident les étudiants à assumer le coût de la vie avec un handicap. Parmi ces subventions figurent la Subvention canadienne d'accès pour étudiants ayant une incapacité permanente et la Subvention canadienne visant les mesures d'adaptation pour les étudiants ayant une incapacité permanente.

L'enseignement postsecondaire inclusif est un nouveau champ visant à intégrer totalement les étudiants atteints de déficience développementale dans l'environnement postsecondaire. Il encourage le développement des talents et des capacités individuelles dans un environnement où des étudiants de divers degrés de capacité sont rassemblés dans la même classe. À l'heure actuelle, la plupart des programmes postsecondaires conçus pour les étudiants présentant une déficience développementale sont des programmes d'acquisition de compétences en milieu de travail offerts en environnement postsecondaire, mais dans des classes spéciales. L'enseignement postsecondaire inclusif est un nouveau champ offrant l'accessibilité à l'enseignement postsecondaire allant au-delà de la formation en milieu de travail.

Le Adult Connections in Education Program de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard est un programme d'enseignement postsecondaire visant le progrès scolaire et la croissance personnelle des étudiants atteints de déficience intellectuelle. Le programme combine cours en classe, étude, activités parascolaires, temps avec les pairs et expérience de travail.

Mis sur pied en 2001, STEPS Forward a tout d'abord reçu le mandat de transformer l'enseignement postsecondaire en Colombie-Britannique en normalisant l'inclusion des étudiants atteints de déficience intellectuelle. Le projet vise à développer les compétences sociales des personnes ayant un handicap intellectuel afin d'améliorer leurs relations sociales et professionnelles.

## Conclusion

Une recherche a révélé que c'est le capital investi dans la formation et l'éducation des personnes présentant les plus bas niveaux de scolarité qui rapporte le plus<sup>10</sup>.

Comme les Canadiens présentant un handicap ont plus de difficulté que les autres à décrocher un diplôme d'études secondaires, il est à parier qu'ils profitent davantage des investissements dans leur éducation et leur formation. Les efforts visant à surmonter les obstacles à l'apprentissage et, par le fait même, à améliorer les résultats sur le marché du travail, seront assurément bénéfiques sur les plans économique et social ainsi que pour l'égalité des droits.

## Références

- <sup>1</sup> Statistique Canada. *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006 : Rapport analytique*, [en ligne], no 89-628-XIF au catalogue, 2007. (Consulté le 24 août 2009).
- <sup>2</sup> Statistique Canada. *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006 : Rapport analytique*, [en ligne], no 89-628-XIF au catalogue, 2007. (Consulté le 24 août 2009).
- <sup>3</sup> Statistique Canada. *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006 : L'expérience de travail des personnes avec incapacité au Canada*, [en ligne], no 89-628-X2008007 au catalogue, 2008. (Consulté le 24 août 2009).
- <sup>4</sup> Statistique Canada. *Enquête de 2006 sur la participation et les limitations d'activités*, fichier de microdonnées public.
- <sup>5</sup> Kapsalis, C. *The effect of disabilities on literacy skills*. Nepean (Ontario), Data Probe Economic Consulting Inc., 1999.
- <sup>6</sup> Statistique Canada. *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001 : Les enfants handicapés et leurs familles*, [en ligne], no 89-585-XIF au catalogue, 2001. (Consulté le 24 août 2009).
- <sup>7</sup> Willms, J.D. et Murray, T.S. *Acquisition et perte de compétences en littératie au cours de la vie*, no 89-552-MIF au catalogue – no 16, 2007.
- <sup>8</sup> MacLean, S., C. MacKinnon et L. Miller. *Revisiting Accessibility to Learning: Challenges and Barriers for Adult Learners with Disabilities in Atlantic Canada*, [en ligne], Independent Living Resource Centre et Conseil canadien sur l'apprentissage, 2008. (consulté le 1er août 2009).
- <sup>9</sup> Conseil canadien sur l'apprentissage. *The Social and Economic Benefits of Inclusive Post-secondary Education Programs*, 2007.
- <sup>10</sup> Riddell, W.C. *The Impact of Education on Economic and Social Outcomes: An Overview of Recent Advances in Economics*, [en ligne], Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2006. (consulté le 1er août 2009).